



PLENIERE DU 7 AVRIL 2014

RAPPORT «INTEGRATION DU CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SAFER ».

*Présentation de Claude Taleb,
Conseiller régional Europe Ecologie – Les Verts.*

Monsieur le Président, cher-e-s collègues,

La Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural, la SAFER de Haute-Normandie, souhaite élargir son conseil d'administration à des acteurs de la protection et de la restauration du patrimoine environnemental, et a sollicité à cet effet la Région, afin que nous libérions les quelques actions nécessaires à cet élargissement.

La Région est en effet détentrice depuis le 6 février 1992 de 18% du capital de la SAFER, soit 10 000 actions, représentant un montant de 160 000 euros.

Il vous est donc proposé, en adoptant ce rapport, de décider la cession de 2 actions pour un montant de 32 euros, afin de permettre au conservatoire d'en faire l'acquisition.

Ce montant peut sembler dérisoire. Mais je crois qu'il nous appartient d'apporter notre soutien à cette volonté de la SAFER de mieux intégrer la vision environnementale à sa prise de décision.